REPUBLIQUE DU CAMEROUN
MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE
*****

EIGHT-JAPAN ENGINEERING
CONSULTANTS INC.

(Association des Animateurs et
Encadreurs en Développement
Communautaire)

PROJET D'HYDRAULIQUE RURAL (PHASE V)
DANS LA REGION DE L'EXTREME-NORD ET DU NORD DE LA REPUBLIQUE DU CAMEROUN



RAPPORT FINAL

Table des matières

I. Contexte 2
II. OBJECTIF DE LA MISSION 2
III. CONTENU DE LA COMPOSANTE SOFT 2
IV. ZONES CIBLEES 3
V. PERIODE DE LA COMPOSANTE 3
VI. STRUCTURE D'EXECUTION 3
VII. RESULTATS GLOBAUX 4
1. Recommandations/Observations générales 4
2. Recommandations pour la gestion pérenne du point d'eau par le comité de gestion (CGPE) 5
VIII. CONCLUSION 5
ANNEXE 6
RAPPORT DES ATELIERS DE FORMATION DES MEMBRES DES COMITES DE GESTION DES POINTS D'EAU 6

I. Contexte

Le « **Projet d'Hydraulique Rural (Phase 5) dans la Région de l'Extrême Nord et du Nord de la République du Cameroun** » est exécuté dans le cadre de la coopération entre le Cameroun.

Face à la préoccupation de prétendre donner de l'eau à tous ceux qui en font la demande, d'assurer la gestion et la maintenance des ouvrages à réaliser pour garantir le fonctionnement à long terme, d'améliorer les conditions d'accès à l'eau potable dans le milieu rurale, le gouvernement camerounais a reçu un don de l'Etat Japonais non remboursable des réalisations des points d'eau potables équipés d'une pompe à motricité humaine dans les régions de l'Extrême Nord et du Nord. La société d'ingénierie EIGHT-JAPAN ENGENEERING CONSULTING INC et de suivi du projet JICA mandatée pour le cinquième projet.

Dans le cadre de la composante Soft des actions de sensibilisations auprès des chefs des villages et pères des ménages, ou groupe des femmes se sont réalisées avec l'association AAEDC prestataire de l'exécution de cette activité

II. OBJECTIF DE LA MISSION

Le contenu de Composante Soft sera classé comme suit selon la destination à faire, qui sera exécuté en 5 étapes.

- Explication aux autorités locaux et chefs traditionnaires concernés (Gouverneur des régions et les autres chefs de collectivité locale, Souverains traditionnels tels que Lamido, Lawane et chef de village ou quartier)
- Soutien et sensibilisation/animation aux sites objectifs
- Formation OJT des responsables des ouvrages hydrauliques des communes
- Formation aux artisans réparateurs de la pompe à motricité humaine et ses dispositions.

Le but de la composante soft de mettre à disposition des comités de gestion et des populations bénéficiaires des outils pour la gestion pérenne des ouvrages.

Les objectifs spécifiques visés sont de :

- Présenter et faire connaître les attentes du projet aux populations bénéficiaires,
- Conscientiser les populations sur leurs responsabilités vis-à-vis des ouvrages et les maladies d'origine hydrique,
- Amener les populations à avoir des documents juridiques leurs permettant de fonctionner d'une manière formel (statuts et règlements Intérieur)
- Amener les comités de gestion d'être reconnu d'une manière officielle (légalisation)
- Mettre en place des comités de gestion capable d'entretenir et de gérer les ouvrages
- Mettre à disposition des comités des outils de gestion.

III. CONTENU DE LA COMPOSANTE SOFT

Le contenu de la composante Soft a été calqué selon le plan suivant :

- **ETAPE 1** qui a consisté à tenir des réunions avec les autorités administratives et traditionnelles pour nous permettre faire connaitre les objectifs, les activités et la zone d'intervention du projet par les autorités traditionnelles et administratives ;
- **ETAPE 2** qui a consisté tenir des réunions de sensibilisations dans les villages avec les populations cibles pour nous permettre d'amener les 189 sites à accepter et de participer au projet (création d'un comité de gestion, versement des fonds de réserve)
- **ETAPE 3** qui a consisté tenir des réunions de sensibilisations dans les villages avec les populations cibles pour nous permettre de les conscientiser sur l'importance de bien gérer et maintenir leur forage, ceci par la création d'un comité de gestion et d'adoption des textes statutaires (statuts et règlements intérieur) ;
- **ETAPE 4** qui a consisté à former les membres des comités de gestion sur l'explication des thèmes comptabilité simplifiée et conduite de réunions, le traçage des différents cahiers de gestion (compte et cotisation), et quelques causeries éducatives portant sur l'organisation du village autour du forage, l'hygiène de l'eau et l'assainissement ;
- **ETAPE 5** qui a consisté tenir des réunions de sensibilisations dans les villages avec les populations cibles en restituant les modules et thèmes abordés lors des précédentes étapes afin de consolider les acquis.

IV. ZONES CIBLEES

Le champ de l'activité est géographiquement les régions de l'extrême nord et du Nord Cameroun. Ainsi, les villages ciblés sont aux nombre de 189 dans les 03 départements à savoir le département du Diamaré avec 09 arrondissements (Méri, Maroua I, Maroua II, Maroua III, Bogo, Pétté, Gazawa, Ndoukoula, Dargala), le département de Mayo-Kani avec 04 arrondissements (Mindif, Moutourwa, Moulvoudaye, Touloum) et La Bénoué avec 60 arrondissements (Garoua I, Garoua II, Garoua III, Ngong, Lagdo et Bibémi)

Selon la nature de l'entité considérée, l'on peut répartir ces bénéficiaires en trois catégories : les chefs de villages, les populations et les comités de gestion.

Pour le volet bénéficiaire de l'activité, on rappelle que les bénéficiaires potentiels se répartissent en deux grandes catégories : les usagers et les comités de gestion

Disposant de toute la liste des localités constituant ainsi une bonne base des différents bénéficiaires potentiels, nous avons procédé dans l'ensemble de la zone du Projet.

Pour chacun des villages touchés par la composante soft, l'on dispose des listes des groupements obtenues auprès des différents animateurs de chaque action.

V. PERIODE DE LA COMPOSANTE

La période s'est déroulée du 28 Septembre 2012 au 30 Juin 2015

VI. STRUCTURE D'EXECUTION

Créée le 20 juin 1997 à Maroua sous le numéro d'enregistrement N° 019 /RDA/K22/BAPP développement qui appui et encadre les populations des zones rurales. Cette structure a exécuté ses activités en partenariats avec les communautés, les ONG, les collectivités décentralisées et les entreprises privées et publiques. Ses programmes d'activités et d'intervention sont planifiés et organisés avec les bénéficiaires des projets de développement de l'hydraulique rurale en passant par la création des comités de gestion des points d'eau, de la structuration des groupements des éleveurs, le renforcement des capacités, l'étude de réalisation

des projets. Ainsi l'AAEDC a réalisé des nombreux projets avec satisfaction. Le but des actions de l'association est l'appropriation des projets par les bénéficiaires. L'association dispose d'une assemblée générale, d'un bureau exécutif, d'un secrétariat général.

VII. RESULTATS GLOBAUX

1. Recommandations/Observations générales

D'une manière la composante Soft c'est bien déroulé dans l'ensemble. Vu l'engouement relevé sur le terrain pendant les réunions de sensibilisations, on peut dire sans grand risque de se tromper que la majorité des chefs traditionnels et des populations de la zone du projet ont compris le projet et se l'on approprié.

L'autre satisfaction émane du fait que la mobilisation des populations lors des séances de travail est à signaler. Au total plus de 15000 dont plus de 8000 personnes rencontrées lors de des trois (3) phases dans l'extrême nord et plus 7197 lors des séances dans la région du Nord.

Nous pouvons entre autres signaler que :

- Toutes les autorités administratives : 02 gouverneurs (Nord et Extrême Nord), 03 préfets (Diamaré, Mayo Kani et Bénoué), 19 sous-préfets et 19 Maires des communes ont été touchées et imprégnées sur les objectifs, le but et les activités du projet ;
- Plus de 200 autorités administratives à savoir les Lamidos, les Lawanes et les Chefs de villages touchées ;
- Plus de 15000 personnes présentes lors des séances de travail et formation ;
- 186 comités créés dont 128 à l'extrême nord et 56 au nord;
- 56 dossiers constitués pour la légalisation ;
- 13 ateliers de formation tenus pour un total de 270 personnes formées sur la comptabilité simplifiée dans la région du nord (voir rapport de formation en annexe)
- 162 villages ont commencé à verser leurs fonds de réserve à la banque (voir tableau récapitulatif en annexe)
- Plus de 1370 descentes effectuées sur le terrain ;

Mais l'inquiétude demeure toujours sur la gestion des infrastructures, soit le comité de gestion n'est pas actif et où soit le climat qui existe entre l'artisan réparateur et le comité de gestion est malsain. Nombreux des comités de gestion n'ont plus confiance aux artisans réparateurs et nos analyses sur les recommandations peuvent donner une ébauche de solutions aux problèmes suivants que connaissent les comités de gestion :

- Incompétence de certain artisan;
- Arnaque des membres des comités de gestion de point d'eau ;
- Absence de suivi par les communes et les ministères en charge de l'eau.

Nous proposons :

- Limiter des parcs des pompes aux artisans réparateurs ;
- Organiser un système de pérennisation des points d'eau basé sur les collectivités décentralisées.
- Prise en charge des artisans par les communes ;
- Présenter l'inventaire et l'analyse des ouvrages hydrauliques annuellement auprès des communes pour un meilleur suivi,
- Produire des supports de géo référence des ouvrages hydrauliques et les données techniques ;

- Harmoniser la chaine artisan réparateur – magasin de vente pièces de rechange des pompes – comité de gestion des points d'eau ;
- Instaurer une franche collaboration entre les intervenants et la Commune.

2. Recommandations pour la gestion pérenne du point d'eau par le comité de gestion (CGPE)

- Amener les membres des comités de gestions de s'appuyer les documents juridiques (statut et règlement intérieur) pour une gestion saine et équitable
- Conscientiser les populations sur l'importance des cotisations,
- Chaque membre doit respecter et jouer son rôle,
- Impliquer et responsabiliser plus de femmes dans le comité de gestion,
- Réactualiser la liste des usagers de l'eau,
- Amener les populations à choisir un bon système de cotisation adéquat,
- Faire régner un climat de confiance entre le comité et les utilisateurs de l'eau,
- Amener les comités de gestion à ouvrir un compte bancaire concernant la sécurisation des fonds,
- Tenir des réunions régulières par le comité de gestion,
- Instaurer un système de réunion régulier où les utilisateurs constatent les dépenses et les recettes effectuées,
- Impliquer les communes dans l'entretien et la maintenance des ouvrages;
- Le système organisationnel de comité doit être porté à la commune ;
- Redynamiser ainsi les comités existants dans les localités ;
- Créer un cadre de concertation entre comité de gestion - artisan réparateur – Commune.

VIII. CONCLUSION

La mobilisation des fonds dans les villages n'a pas été facile du tout, la majeure partie des populations ont dû faire des efforts pour pouvoir mobiliser ces fonds. Le tableau des versements montre que ce n'est rien qu'une partie des fonds a été mobilisée et ceci en plusieurs versements effectués.

Bien que la plupart des villages soient dans le besoin en eau potable, la mobilisation dans les villages concernant les apports nous a demandé plus d'initiative et d'entreprise. Certes l'implication de certaines autorités administratives (Sous-préfet, Maire, Délégué Minée) a été très importante pour ramener la confiance dans les villages. Bien que le but finale pour les populations est le point d'eau, la majeure partie reste encore très sceptique, voire méfiante en ce qui concerne les cotisations dans les villages.

Compte tenu des problèmes survenus dans les régions du Nord et de l'Extrême Nord ces dernières années (inondations, choléra, terrorisme, etc. …), ce projet est une aubaine pour les populations de ces régions. Les autorités traditionnelles nous ont soutenus et accompagné tout au long des étapes d'animations et les populations nous ont démontré leurs volontés d'acquérir le point d'eau. Certes avec toutes ces différentes coutumes, traditions et religions que l'on rencontre dans une localité, les campagnes de sensibilisation et d'animation ont su faire oublier ces différences pour qu'ils prennent les engagements de mobiliser les fonds de réserve et l'entretien des forages pour le bien du village.

ANNEXE

RAPPORT DES ATELIERS DE FORMATION DES MEMBRES DES COMITES DE GESTION DES POINTS D'EAU

Introduction

Du 08 Novembre 2014 au 07 Mars 2015 se sont tenus des ateliers de formation des membres des CGPE dans le cadre du projet « Projet for rural water supply (phase V) » dans la région du Nord et de l'Extrême nord de la République du Cameroun. Concernant la composante Soft, 05 (cinq) étapes sont prévus parmi lesquelles l'étape 4 qui consiste au renforcement des membres des CGPE regroupés et formés sur les principes de la maintenance et l'entretien du point d'eau.
Ainsi 11 (six) ateliers ont eu lieu à :

- **Le 08/11/2014 a l'école publique d'OURO LABBO** regroupant les localités suivantes : N-001 WOURO LABBO, N-004 WOURO TALAKA, N-014 DJOUMASSI et N-015 OURO YERIMA dont 18 participants.
- **Le 12/11/2014 à la mission de DJEFATOU OURO NDONKA** regroupant les localités suivantes : N-068 LAINDE KAREWA, N-080 OURO DEMRI, N-081 LAINDE SOULEDE et N-084 DJEFATOU OURO DONKA dont 20 participants.
- **Le 15/11/2014 à la commune de LAGDO** regroupant les localités suivantes : N-053 DJOURDE RABINGHA, N-054 LAGDO LAMORDE DOUALARE, N-056 OURO KESSOUM LAGDO et N-057 TONGO dont 17 participants.
- **Le 22/11/2014 a l'école publique de NGALBIDJE** regroupant les localités suivantes : N-006 NGALBIDJE 3, N-011 POUKOULOUKOU, N-013 NGALBIDJE DIBOMBARI et N-016 SABONGARI dont 20 participants.
- **Le 26/11/2014 NDJOLLA** regroupant les localités suivantes : N-052 DOUALARE MBANE, N-062 NDJOLLA MONDANG, N-073 LAINDE MBANA et N-076 LAINDE BAÏNAWA dont 21 participants.
- **Le 29/11/2014 à l'école publique de MAYO DAD**I regroupant les localités suivantes : N-022 BADOUDI, N-028 MAYO ANDALLA, N-029 MAYO DADI et N-070 SELIFA dont 20 participants.
- **Le 10/12/2014 à l'école publique de KISMATARI LOBI** regroupant les localités suivantes : N-020 KATCHATCHIA KISMATARI, N-023 KISMATARI LOBI, N-024 BOCKLE BAO HOSSERE, N-026 SANGUERE PAUL et N-027 MAFA KILDA dont 19 participants.
- **Le 13/12/2014 à l'école publique de LAINDE 1** regroupant les localités suivantes : N-002 DOUALARE ECOLE, N-003 LAINDE NGOURA, N-007 LAINDE OURO BATEL et N-010 LAINDE 1 dont 19 participants.
- **Le 17/12/2014 à l'école publique de KISMATARI EP** regroupant les localités suivantes : N-018 HARANDE KISMATARI, N-021 PITOAYEL, N-025 PERMA, N-030 KISMATARI EP, N-031 DARGALA MASSA et N-085 NORMANDIE dont 35 participants.

- **Le 07/01/2015 à l'école publique de DJIM** regroupant les localités suivantes : N-063 DJIM, N-071 BAROUME et N-072 KOUKOUMI dont 60 participants.
- **Le 17/01/2015 à la commune de NGONG** regroupant les localités suivantes : N-058 OURO BOGNO, N-064 LOUGUERE, N-065 ARDO DJALLO, N-079 NGONG SOROMBEO, N-082 NGONG DELEM TOUPOURI et N-083 NGONG TCHATCHARA dont 60 participants
- **Le 28/02/2015 au Lycée de HOULA** regroupant les localités suivantes : N-074 ABOUMRE, N-088 DENGUI, N-089 KEINI, N-106 HOULA DJALINGO, N-109 MBIGOU et N-110 TSAO TSAÏ dont 20 participants.
- **Le 07/03/2015 au CES de SONAYO** regroupant les localités suivantes : N-005 OURO ALHADJI, N-008 NASSARAO et N-012 MBILGA dont 13 participants

Chaque séance commença par l'accueil, l'enregistrement et la présentation des participants. S'en suivi la proposition des agendas qui furent validé par les séances comme suit :

Module
Module 0 : présentation de l'objectif de l'atelier
Module 1 : Organisation du village autour du point d'eau : le comité de gestion, le système de cotisation et la gestion des conflits
Pause-café
Module 2 : comptabilité simplifiée : la tenue des cahiers de cotisation et de comptes
Quelques conseils pratiques et questions d'attention
Repas
Evaluation et fin des travaux

Contenu

Le module 1 concernait les points suivants :

- Le comité de gestion (définition, composition, rôle et qualité d'un comité, attributs et qualités des membres du comité de gestion)
- Le système de cotisation,
- La gestion des conflits.

Quant au module 2, cela concernait la tenue du cahier de caisse et de cotisation.

La méthode la plus utilisée était le brainstorming afin d'amener les personnes présentes à beaucoup participer aux séances.

Résultats

- La participation des points focaux Eau communaux à savoir Mr DOURYANG ALBERT (commune Garoua 1er), Mr FALSOU FERDINAND (Commune de Garoua 2ième), Mr YOUSSOUFA IBRAHIMA (Commune de Garoua 3ième), Mr DINAMOU PASCAL VANSO (commune de Ngong), SEIDI ABBA (commune de Lagdo) et DJAKAOU PIERRE AHMADOU (MINEE Nord).
- Les comités ont été représentés par au moins 03 membres à chaque séance.

- 13 ateliers de formation tenus
- 270 personnes présentes.

Conclusion

Nous aurons sans doute noté la participation des membres des comités de gestion durant toutes ces séances. Bien que les uns et les autres connaissent leurs rôles, les débats furent importants quant à savoir comment réagir vis-à-vis d'un membre qui n'assiste pas aux activités du CGPE.
Tous ensembles, ils ont consenti que même avec un comité de gestion actif, tant qu'il n'y a pas entente dans le village les efforts seront nuls. Il est dans l'intérêt du comité de gestion d'être transparent dans la gestion et surtout de tenir des réunions (réunions mensuels du comité et des séances de sensibilisation).
NB : 03 comités de gestions qui ne font pas parties du projet ont assisté à la séance de formation à 17/12/2014 à l'école publique de KISMATARI EP.

Difficultés rencontrées

La difficulté rencontrée est la mobilisation des membres des comités de gestion qui pour certaine localité n'a pas été bonne.

Recommandations

- Une réunion de suivi tous les mois par le point focal lors dans les localités.
- La tenue effective des réunions dans les localités pour discuter des éventuels problèmes.
- L'appui du point focal lors des séances de sensibilisation massive dans les localités.

FICHE D'ANIMATION ETAPE 1

I – IDENTIFICATION

Région : _____ Département : _____
Arrondissement _____ Village : _____
Quartier : _____

II – OBJECTIFS

Amener les autorités traditionnelles et religieuses à comprendre la politique nationale d'hydraulique rurale et à adhérer au projet.

III- DUREE: 1H

IV- PUBLIC CLIBLE : Les autorités traditionnelles et religieuses.

V- METHODE PEDAGOGIQUE UTILISEE : Participative

VI- MATERIEL PEDAGOGIQUE :

- Guide de l'animateur
- Fiche pédagogiques

VII- THEMES DEVELOPPES :

…….
……..
……..

VII- OBSERVATIONS (nombre de participations hommes et femmes : décisions prises : degré de compréhension du message : etc.)

…….
…….
…….

Date ……

Signature du Chef ou de son représentant

FICHE D'ANIMATION ETAPE 2

I – IDENTIFICATION

Région : _____ Département : _____
Arrondissement _____ Village : _____
Quartier : _____

Implantation : OUI ☐ NON ☐

Existence du CGPE : OUI ☐ NON ☐

Comité formé pendant la séance de travail : OUI ☐ NON ☐

II – OBJECTIFS

Amener les populations bénéficiaires à comprendre la politique nationale d'hydraulique rurale et à adhérer au programme d'hydraulique rurale

III- DUREE: 1H 30 – 2H

IV- PUBLIC CLIBLE : Les populations bénéficiaires.

V- METHODE PEDAGOGIQUE UTILISEE : Participative

VI- MATERIEL PEDAGOGIQUE :

- Guide de l'animateur
- Fiche pédagogiques

VII- THEMES DEVELOPPES :

…….
……..
……..
……..
……
……
…….

VII- OBSERVATIONS (nombre de participations hommes et femmes : décisions prises : degré de compréhension du message : etc.)

…….

…….

……

……

……

…….

Date ……

Signature de l'animateur Signature du Chef ou du Président du comité

FICHE PEDAGOGIQUE ETAPE 2

THEME : Présentation de la politique nationale d'hydraulique rurale et du programme d'hydraulique villageoise dans la région de l'Extrême Nord et du Nord en République du Cameroun

I – OBJECTIFS

Amener les populations bénéficiaires à comprendre la politique nationale d'hydraulique rurale et à adhérer au programme d'hydraulique rurale

II – METHODE PEDAGOGIQUE : Participative

III – POPULATION CIBLE : Les populations bénéficiaires.

IV – MATERIEL PEDAGOGIQUE :

- Guide de l'animateur
- Fiches pédagogiques

V – EVALUATION : Orale

VI – CONTENU :

VI – 1 : Présentation du programme National d'Hydraulique Villageoise

Responsabilité

- ✓ L'Etat
  - Réalise les ouvrages et reste propriétaire des équipements
  - Forme les CGPEM
  - Crée les magasins des pièces détachées
  - Forme les artisans – réparateurs
  - Donne le droit d'usage et confie la gestion du PEM au CU
- ✓ Le bénéficiaire
  - Collecte une somme de 200 000 FCFA correspondante à une participation comme fonds de réserve pour l'entretien et la maintenance
  - Prise en charge en matière de gestion et de maintenance des ouvrages et dépannage
  - Gère la caisse de maintenance
  - Veille à la bonne marche du PEM
- ✓ Statut du point d'eau
  - L'Etat (commune) reste propriétaire des forages et des pompes car c'est lui qui a assuré la totalité du financement avec l'aide du Japon
  - Des contrats d'exploitation sont signés entre les communes et les CGPEM

VI – 2 : Présentation du projet

- Zone d'intervention du projet
- Le bailleur
- Les différentes activités

VI – 3 : Le comité des Usagers

- Rôle du comité des usagers
- Rôle des membres du comité des usagers

FICHE D'ANIMATION ETAPE 3

Date : _____

I – IDENTIFICATION

Région : _____ Département : _____
Arrondissement _____ Village : _____
Quartier : _____ N° du Forage : _____
Implantation : OUI ☐ NON ☐

Existence du CGPE : OUI ☐ NON ☐

Comité créé pendant le séjour de l'Animateur : OUI ☐ NON ☐

Membres du CGPE

1 – Président : _____

2 – Secrétaire : _____

3 – Trésorier (Ière) : _____

4 – Responsable Pompe : _____

5 – Responsable d'hygiène : _____

6 – Conseillers (ires) : _____

Commissaires aux comptes

1 - _____

2 - _____

Participation 200 000Fcfa OUI ☐ NON ☐

II – OBJECTIFS

Susciter une dynamique au sein du village et transférer les compétences en matière d'organisation et de gestion afin d'aboutir à la prise en charge des équipements.

III- DUREE : 2 jours

IV- PUBLIC CLIBLE : Usagers et Comité de Gestion du Point d'Eau.

V- METHODE PEDAGOGIQUE UTILISEE : Participative

VI- MATERIEL PEDAGOGIQUE :

- Boîte à image « Organisation du village autour du point d'eau »
- Guide de l'animateur
- Fiche pédagogique

VII- THEMES DEVELOPPES :

…….

……..

……..

……..…

……..……

…….

VII- OBSERVATIONS (nombre de participations hommes et femmes : décisions prises : degré compréhension du message : etc.)

…….

…….

…….

……

…….

Nom et signature du Président

Nom et signature de l'animateur

FICHE PEDAGOGIQUE ETAPE 4

THEME : Echange et Formation des membres des comités du CGPE en matière d'organisation du village autour du point d'eau et de la comptabilité simplifiée

DATE : le 08 Novembre 2014

LIEU : _____

CIBLE : Les membres des CGPE

LANGUE : Français et les langues locales.

OBJECTIF DE LA VISITE : permettre aux membres des CGPE de disposer des outils en gestion.

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES : À la fin de la formation, les participants et participantes pourront de :

- Définir ce que sont la gestion et la comptabilité ;
- Connaître l'utilité de la comptabilité ;
- Connaître le rôle et les tâches des membres chargés de la gestion financière ;
- Identifier et reconnaître les différentes pièces comptables ;

Module 1 : Présentation

- Présentation des participants ;
- Présentation de l'objectif et du programme de la formation.

Module 2 : Organisation du village autour du point d'eau

- Définition de la comptabilité et explication des différentes pièces comptables;
- Rôles et taches des différentes personnes impliquées dans la gestion.

Module 3 : Travaux de groupe

- Explication de l'utilité d'un compte d'exploitation et du bilan ;
- Travaux de groupe.

METHODE : participative.

METHODOLOGIE : Echange, travaux de groupe, plénière, brainstorming et synthèse.

FICHE D'ANIMATION ETAPE 5

Date : _____

I – IDENTIFICATION

Région : _____ Département : _____
Arrondissement _____ Village : _____
Quartier : _____ N° du Forage : _____

Existence du CGPE : OUI ☐ NON ☐

Membres du CGPE

1 – Président : _____

2 – Secrétaire : _____

3 – Trésorier (Ière) : _____

4 – Responsable Pompe : _____

5 – Responsable d'hygiène : _____

6 – Conseillers (ires) : _____

Commissaires aux comptes

1 - _____

2 - _____

Participation 200 000Fcfa OUI ☐ NON ☐

II – OBJECTIFS

Consolider les actions d'animation afin d'aboutir à la prise en charge des équipements et à une autogestion pérenne.

III- DUREE : 2 heures

IV- PUBLIC CLIBLE : Usagers et Comité de Gestion du Point d'Eau.

V- METHODE PEDAGOGIQUE UTILISEE : Participative

VI- MATERIEL PEDAGOGIQUE :

- Guide de l'animateur
- Fiche pédagogique

VII- THEMES DEVELOPPES :

…….

……..

……..

……..…

……..……

…….

VII- OBSERVATIONS (nombre de participations hommes et femmes : décisions prises : degré compréhension du message : etc.)

…….

…….

…….

……

…….

Nom et signature du Président Nom et signature de l'animateur

FICHE PEDAGOGIQUE ETAPE 5

THEME : Consolidation des étapes précédentes (1, 2, 3 et 4) et restitution des travaux

I – OBJECTIFS

Consolider les actions d'animation afin d'aboutir à la prise en charge des équipements et à une autogestion pérenne.

II – METHODE PEDAGOGIQUE : Participative

III – POPULATION CIBLE : Les populations bénéficiaires.

IV – MATERIEL PEDAGOGIQUE :

- Guide de l'animateur
- Fiches pédagogiques

V – EVALUATION : Orale

VI – CONTENU :

VI – 1 : Présentation du programme National d'Hydraulique Villageoise

- ✓ Le bénéficiaire
  - Collecte une somme de 200 000 FCFA correspondante à une participation comme fonds de réserve pour l'entretien et la maintenance
  - Prise en charge en matière de gestion et de maintenance des ouvrages et dépannage
  - Gère la caisse de maintenance
  - Veille à la bonne marche du PEM
- ✓ Statut du point d'eau
  - L'Etat (commune) reste propriétaire des forages et des pompes car c'est lui qui a assuré la totalité du financement avec l'aide du Japon

VI – 2 : Le comité des Usagers
- Rôle du comité des usagers
- Rôle des membres du comité des usagers
- Les statuts et règlement intérieur

VI – 3 : Hygiène et assainissement autour du point d'eau
- Propreté autour du point d'eau
- Ce qu'il faut éviter de faire autour du point d'eau
- Les règles à respecter lors du transport jusqu'au stockage de l'eau
- Les maladies liées à l'eau.

VI – 4 : Présentation de l'artisan réparateur aux CGPE et aux populations bénéficiaires.
- Prise de contact
- Echange de contact